

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 octobre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/09/2015

*L'an deux mille quinze et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 25

Dont Présents non  
votants : 1

Représentés : 2

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Représentés :** Isabelle GIL par Marie-Aline EDO, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

**Présents non votants :** Robert SOUQUE

**Excusés :** Michaël ANDERS, Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gilbert LEPETITCORPS, Luc SALLES

**Absents :**

### Objet: Tourisme: Appel à projets pôle de pleine nature en Massif Central

Notre candidature à l'appel à projets «pôle de pleine nature» lancé par le GIP Massif Central a été retenu le 6 juillet 2015. Nous avons été retenu en tant que **pôle émergent** et nous devons donc maintenant élaborer une stratégie locale de développement des activités de pleine nature, avec tous nos partenaires. Ceci afin de pouvoir postuler à la deuxième vague d'appel à projets en septembre 2016, en tant que **pôle structuré** et ainsi bénéficier d'une perspective de soutien financier sur 5 ans tant sur l'ingénierie que sur les investissements, pour des structures publiques ou privées.

Le périmètre proposé est celui des trois communautés de communes concernées par le GIP massif central: Pays du Saint-Ponais, Orb-Jaur et Grand Orb. Véritable vitrine «tourisme de nature», ce pôle rayonnera et diffusera au-delà de ce périmètre.

Le premier comité de pilotage du pôle de pleine nature s'est déroulé le 22 septembre 2015 et a permis de présenter la démarche et de valider méthode de travail et calendrier. Un document de présentation est annexé à ce rapport. Lors de cette réunion, Bertrand Cazal, chargé de mission du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, a précisé les conditions d'élaboration de notre prochaine candidature. Les communautés de communes Montagnes du Haut Languedoc et Monts de Lacaune se sont associées et ont aussi été retenues en tant que pôle émergent. Outre le fait que nos territoires sont voisins, le massif du Caroux est partagé entre ces deux pôles. Le GIP massif central souhaite qu'une réflexion soit conduite sur la possibilité d'une candidature commune aux deux pôles. C'est pourquoi, le comité de pilotage a décidé d'une part, de rapidement prendre contact avec les communes de Rosis et Cambon et Salvergues, ceci afin de pouvoir travailler sur l'ensemble du massif du Caroux et d'autre part de proposer au moins deux comités de pilotage commun aux deux pôles afin de vérifier si cette fusion des candidatures est pertinente. Le premier se tiendrait en novembre. Une décision, quant à cette candidature unique, devra être prise au plus tard en janvier 2016.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et vignobles est le chef de fil et le porteur de ce projet. A ce titre, des rapports réguliers permettront de rendre compte de l'avancée de la réflexion et il conviendrait que la présidence du comité de pilotage du pôle de pleine nature soit confiée à un représentant du comité syndical.

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 23/10/2015

034-253403554-20151013-2015\_13\_10\_10-DE

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :

désigner un représentant du Comité syndical pour présider le comité de pilotage du pôle de pleine nature du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical désigne M Francis BOUTES représentant du Comité Syndical pour présider le comité de pilotage du pôle de pleine nature du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 13 octobre 2015.

Le Président,  
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_10-DE